

commentaire d'arrêt à l'oral

Par **terreur21**, le **14/01/2010** à **17:14**

Bonjour,
je suis en L2 et je vais devoir préparer pour chaque td de droit civil un commentaire d'arrêt que je suis susceptible de devoir présenter à l'oral.

Pourriez-vous me dire en quoi cela consiste exactement ?
Faut-il respecter les mêmes étapes pour l'introduction, procéder de la même manière pour le plan et les développements que pour un commentaire d'arrêt écrit ?

Je vous remercie d'avance

Par **mathou**, le **14/01/2010** à **17:22**

Bonjour terreur,

Pour nous, ça consistait en cela : l'étudiant allait au tableau avec sa copie et lisait son commentaire... lol

A priori, tu fais une simple présentation de ton commentaire, mais à l'oral. L'introduction est la même qu'à l'écrit, les transitions aussi, et le contenu également. Mais tu peux te permettre de rajouter des expressions orales, de simplifier ta manière d'expliquer ou de faire des schémas comme si tu exposais, si tu arrives à te détacher de la feuille.

Le mieux est encore de demander à ton chargé de TD ce qu'il aimerait.